

Article

Symposium 2008 :
Collecte des données : défis, réalisations et nouvelles orientations

L'Internet : un nouveau mode de collecte au Recensement

par Anne-Marie Côté, Danielle Laroche

2009



L'Internet : un nouveau mode de collecte au Recensement

Anne-Marie Côté, Danielle Laroche¹

Résumé

Dans le cadre du Recensement de 2006, des modifications majeures ont été apportées à la collecte des données. Au nombre de ces modifications, on trouve l'option de réponse par Internet qui est désormais offerte à tous les ménages privés du Canada. Près d'un ménage sur cinq a choisi de remplir et de retourner son questionnaire en ligne. De plus, une nouvelle méthodologie visant à promouvoir ce mode de réponse a été mise à l'essai. Il s'agit de l'étude de la promotion de la réponse par Internet (PRI). Cette méthodologie s'est révélée très efficace pour augmenter le taux de réponse en ligne. La planification du Recensement de 2011, qui est en cours, prévoit employer une stratégie de collecte par vague dont la première vague serait la méthode utilisée lors de la PRI. Ce document présente une vue d'ensemble de la collecte des données du Recensement de 2006 par Internet – évaluations, résultats, leçons apprises – ainsi que la méthodologie qui sera utilisée lors du prochain recensement, en 2011.

Mots clés : Recensement, Internet, mode collecte.

1. Introduction

L'utilisation d'Internet pour la collecte des données n'est pas un phénomène nouveau à Statistique Canada. En effet, certaines enquêtes entreprises emploient déjà ce mode de collecte. Depuis quelques années, Statistique Canada tente de l'intégrer à ses enquêtes sociales. Avec son test de faisabilité en 2001, le recensement fut la première enquête sociale à exploiter cette nouvelle méthodologie. Puis, lors du dernier recensement, le 16 mai 2006, une option de réponse Internet fut offerte pour la première fois, à tous les ménages privés au Canada. La mise en place de ce nouveau mode de collecte a occasionné de nombreux défis méthodologiques dans plusieurs domaines, notamment la conception de questionnaires, la sécurité et la confidentialité des données, la qualité des données, les effets de mode, le traitement ainsi que l'analyse des données.

2. Survol du recensement

Le Recensement canadien a lieu tous les 5 ans. Il est obligatoire pour tous les Canadiens d'y participer. Tous les citoyens sont dénombrés à leur résidence principale, qu'ils y soient ou non le jour du recensement. Lors du Recensement de 2006, l'autodénombrement a permis de recenser la majorité de la population. Selon le recensement, le 16 mai 2006, le Canada comptait 12,4 millions de logements privés occupés, soit 31,6 millions de personnes.

La majorité des données ont été principalement recueillies à l'aide de deux types de questionnaire. Un questionnaire court contenant huit questions a été distribué à 80 % des logements canadiens. Un questionnaire long contenant une soixantaine de questions, incluant les huit questions du questionnaire court, a été distribué à 20 % des logements. Chaque questionnaire était offert dans les deux langues officielles.

Lors du Recensement de 2006, les deux tiers des logements canadiens ont reçu un questionnaire papier par la poste tandis que l'autre tiers l'a reçu par livraison d'un agent recenseur. Chaque questionnaire incluait l'adresse URL du site web du recensement ainsi qu'un code d'accès unique.

¹Anne-Marie Côté, Statistique Canada, 100 promenade du Pré Tunney, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6;
Danielle Laroche, Statistique Canada, 100 promenade du Pré Tunney, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6

Les répondants avaient donc le choix de remplir leur questionnaire sur Internet ou de le faire sur papier, auquel cas ils devaient ensuite l'envoyer par la poste. Ils pouvaient également communiquer avec l'assistance téléphonique du recensement (ATR) afin d'obtenir de l'aide pour remplir un questionnaire. Les non-répondants étaient contactés lors des suivis des cas de non-réponse (SCNR).

3. Caractéristiques de l'option Internet

L'application Internet était accessible 24 heures par jour et 7 jours par semaine. En ce qui concerne la sécurité, Statistique Canada a recouru à un service de session avec chiffrement et enregistrement automatique qui offre un cryptage bidirectionnel beaucoup plus sécuritaire que celui qui est normalement utilisé sur les sites Web. Chaque ménage pouvait donc remplir son questionnaire – long ou court – sur Internet en toute sécurité. Enfin, les utilisateurs qui avaient reçu le questionnaire long pouvaient le sauvegarder, ce qui leur offrait la possibilité de le remplir en plusieurs étapes et à partir de lieux différents, tout en conservant et en protégeant leurs renseignements personnels.

Afin de faciliter l'intégration des données reçues par Internet et d'en maximiser la qualité, on a choisi de produire un questionnaire électronique semblable au questionnaire papier, du moins en ce qui concerne la formulation des questions, les instructions et la présentation des choix de réponse. Dans la mesure du possible, l'application se conformait aux normes et aux lignes directrices du gouvernement fédéral en matière de présentation de site Web. De plus, les standards de l'Internet tels que les boutons radio, les boîtes à cocher et les listes déroulantes ont été utilisés. Pour faciliter la navigation dans le questionnaire et réduire le fardeau du répondant, les sauts automatisés ont été utilisés pour ne poser que les questions applicables à chaque répondant.

Le questionnaire électronique utilisait une architecture avec plusieurs pages interactives. Avec cette architecture, le questionnaire était présenté écran par écran. Chacun de ces écrans affichait une question ou un groupe de questions portant sur le même sujet. Chaque fois qu'un répondant cliquait sur le bouton « continuer » au bas de chaque écran, l'application procédait à une vérification des données. Lorsque ces dernières étaient erronées, trois types de messages de validation étaient susceptibles de s'afficher : ainsi si le répondant omettait de répondre à une question ou y répondait partiellement, l'application affichait des messages de non-réponse et de réponse partielle; si la réponse donnée n'était pas dans le format requis, l'application affichait un message de réponse invalide. Cette fonction s'appliquait principalement aux champs numériques et aux codes postaux. Finalement, des messages de vérification des montants pouvaient s'afficher pour les questions relatives aux revenus et aux dépenses du logement. Il était possible, aussi, d'ignorer l'ensemble de ces messages en cliquant à nouveau sur le bouton « continuer ».

4. Résultats

4.1 Réponse

Le tableau ci-dessous représente la distribution des questionnaires reçus pour les logements privés occupés selon le mode de réponse. Ces chiffres proviennent du Système de contrôle principal (SCP) du Recensement de 2006.

Tableau 4.1-1
Questionnaires reçus selon le mode de réponse

Mode de réponse	Réponse %
Internet	18,3
Papier	63,1
Assistance téléphonique du recensement	2,3
Suivi des cas de non-réponse	16,3

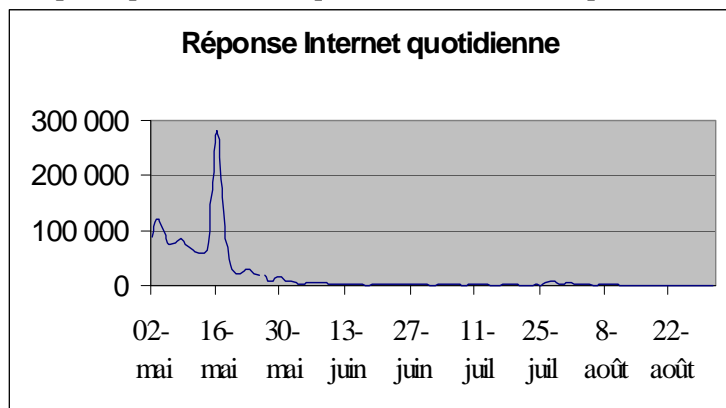
L'un des plus grands succès du Recensement de 2006 est certes son taux de réponse en ligne de 18,3 %. Notons que le Canada détient toujours le taux de réponse par Internet le plus élevé de tous les pays dans le cadre d'un

recensement. Quant aux questionnaires papier, la proportion reçue par la poste était de 63,1 %. Au total, 81,4 % des réponses ont été obtenues par autodénombrement. Ce taux est similaire à celui obtenu lors du recensement précédent. Enfin, la proportion de réponses obtenues grâce à l'assistance téléphonique (ATR) était de 2,3 % tandis que celle des suivis des cas de non-réponse (SCNR) était de 16,3 %.

4.2 Réception des questionnaires électroniques

La figure ci-dessous représente le nombre de questionnaires électroniques reçus par jour tout au long de la collecte des données du Recensement de 2006.

Figure 4.2-1
Réception quotidienne des questionnaires électroniques



Dès le début de mai, nous avons reçu un nombre élevé de questionnaires. En moyenne, un peu plus de 87 000 réponses Internet nous sont parvenues quotidiennement pendant les deux premières semaines suivant l'envoi du questionnaire papier. Le phénomène a cependant connu son apogée le jour du recensement, où nous avons reçu plus de 280 000 questionnaires électroniques. Ultérieurement, et jusqu'à la fin de la collecte, nous avons reçu de moins en moins de questionnaires. Le délai de réponse en ligne est donc très court. En effet, dix jours après le recensement, 86,3 % des questionnaires électroniques nous étaient déjà parvenus.

4.3 Complétude des questionnaires

Le niveau de complétude des questionnaires est un bon indicateur de la qualité initiale des données reçues. Tout questionnaire qui n'atteint pas un certain niveau prédéterminé de complétude est rejeté à l'étape du contrôle. Le tableau ci-dessous représente les taux de rejet des deux types de questionnaires selon le mode de réponse.

Tableau 4.3-1
Taux de rejet au contrôle selon le type de questionnaire et le mode de réponse

Mode de réponse	Court 2A %	Long 2B %
Internet	2,5	5,7
Papier	5,6	39,1

Les résultats illustrent que les questionnaires remplis en ligne sont plus complets que les questionnaires papier. Dans le cas des questionnaires courts, seulement 2,5 % ont été rejetés à l'étape du contrôle comparativement à 5,6 % pour les questionnaires papier. Dans le cas des questionnaires longs, cet écart est encore plus marqué : 5,7 % des questionnaires électroniques ont été rejetés comparativement à 39,1 % pour les questionnaires papier.

Ces différences sont en partie attribuables au profil des répondants et aux particularités de l'application Internet (boutons radio, sauts automatisés, rubrique d'aide et messages de validation). D'une part, la plupart des répondants

Internet présentent un niveau d'éducation élevé. D'autre part, les messages de validation sont très efficaces pour obtenir des réponses aux questions négligées par un répondant ou pour indiquer les erreurs qu'il a commises involontairement. Cependant, lors des tests qualitatifs et des enquêtes de suivi, nous avons constaté que les répondants pensaient devoir absolument fournir une réponse à chaque question pour pouvoir continuer de remplir le questionnaire électronique. De même, la majorité de ceux qui ont vu s'afficher des messages de validation ne savaient pas qu'il était possible de les ignorer. Ils ont donc fourni une réponse coûte que coûte. Les réponses ainsi obtenues peuvent être différentes de celles qu'on aurait reçues si les données avaient été recueillies par autre mode de collecte. On appelle ces différences des effets de mode.

4.4 Problèmes identifiés

Depuis que l'option a été mise à l'essai pour la première fois au Recensement de 2001, Statistique Canada s'efforce de trouver des méthodes pour évaluer la qualité de ses données et des façons de les comparer à celles reçues par les autres modes de réponse. Lors de la préparation du Recensement de 2006, des études qualitatives en salle et chez les répondants ont été effectuées pour mieux comprendre les résultats obtenus par Internet. Des tests de convivialité, des révisions des questionnaires électroniques par des experts et des enquêtes de suivi auprès des ménages ont également eu lieu. Ces études et enquêtes ont permis de mieux comprendre le comportement des répondants face à ce nouveau mode de réponse, de corriger et d'améliorer les questionnaires électroniques et d'élaborer des hypothèses susceptibles d'identifier des effets de mode. Ainsi, suite au Recensement de 2006, plusieurs analyses ont été entreprises pour mesurer l'impact du mode de réponse Internet par rapport au mode de réponse traditionnel papier.

Malgré tous les efforts déployés pour obtenir des données de qualité, les évaluations qui ont suivi le Recensement de 2006 ont permis d'identifier certaines lacunes qui ont pu être facilement corrigées. L'une d'elle concernait les menus déroulants de certaines questions. Lorsque les répondants sélectionnaient une réponse à l'aide de la souris de leur ordinateur, ils devaient ensuite cliquer en dehors de ce champ, à défaut de quoi, leur réponse pouvait changer à leur insu s'ils utilisaient la roulette de défilement de leur souris pour passer à la question suivante.

Des difficultés sont également survenues à l'intérieur de certains champs numériques, dont celui du nombre d'heures travaillées. Les répondants n'ayant pas travaillé la semaine précédant le recensement devaient cocher une case portant la mention « aucune ». Cette case était située en dessous du champ numérique. Or, certains ne l'ont pas vu et ils ont inscrit 0 dans le champ numérique au lieu de cocher la case. Ils ont alors obtenu un message de validation, car les réponses valides à cette question étaient des nombres allant de 1 à 168. Se sentant obligés de répondre à la question, ils ont inscrit 1 pour le nombre d'heures travaillées.

Finalement, des problèmes sont survenus dans certains champs dans lesquels il fallait fournir le code postal, notamment ceux associés à la mobilité. Ayant sans doute oublié le code postal de leur ancienne adresse, des répondants ont donné celui de leur domicile actuel, au lieu de ne rien écrire, comme ils l'auraient fait s'ils avaient rempli un questionnaire papier. Rappelons que plusieurs pensaient qu'il fallait absolument fournir une réponse à chaque question pour passer à la suivante.

Ces problèmes ont facilement été corrigés grâce aux modifications apportées à l'application Internet en vue du prochain recensement. D'abord, l'usage des menus déroulants pour les choix de réponse a été limité à certaines questions; ensuite le champ numérique associé au nombre d'heures travaillées accepte maintenant la valeur 0; enfin, les messages de non-réponse associés aux codes postaux ont été désactivés.

5. Leçons apprises

Plusieurs facteurs ont motivé les changements apportés à la méthode de collecte traditionnelle du recensement. Parmi les plus importants, citons les préoccupations reliées aux recenseurs locaux, à la sécurité des questionnaires remplis, à l'embauche et à la rétention d'un très grand nombre d'employés pour une courte période; la pénétration rapide de l'Internet dans la population canadienne ainsi que la planification stratégique du gouvernement fédéral voulant que tous ses services soient offerts en ligne à partir de 2005.

Malgré les quelques problèmes survenus avec l'application – lesquels ont d'ailleurs été facilement résolus –, l'option Internet s'est avérée très avantageuse à plusieurs points de vue. Citons notamment :

- la rapidité de réception des questionnaires
- la réduction du fardeau de réponse (grâce aux sauts automatisés, les répondants ne voient que les questions qui les concernent; de plus, ils sont dispensés de poster leur questionnaire)
- le traitement efficace des données (aucune saisie n'est nécessaire, les données étant déjà sur un support électronique)
- l'augmentation du niveau de complétude des questionnaires (les messages de validation permettent d'obtenir des réponses aux questions auxquelles les répondants ont oublié de répondre)
- l'accessibilité accrue à des informations supplémentaires, grâce aux rubriques d'aide
- et, grâce aux deux avantages précédents, la réduction du nombre de suivis nécessaires.

Compte tenu de tous ces avantages, il serait donc souhaitable d'obtenir le plus grand nombre de réponses possible par Internet.

Selon différentes sources, le taux de connectivité Internet avoisinait les 70 %, en 2006. Or, nous n'avons obtenu que 18,3 % de réponses par Internet lors du recensement tenu la même année. Si on se fie à l'écart existant entre ces deux données, il y a donc un potentiel pour plus de réponses en ligne.

Les enquêtes d'évaluation menées lors du Test du recensement de 2004 ont démontré qu'une partie de cet écart tient sans doute du manque de visibilité de la promotion d'Internet sur le questionnaire papier. Un grand nombre d'utilisateurs d'Internet ne connaissaient pas l'existence de cette option. De plus, ces enquêtes ont révélé que plusieurs répondants ont choisi de remplir le questionnaire papier, plutôt que le questionnaire en ligne, tout simplement parce qu'ils l'avaient déjà sous la main. Dès 2006, nous avons donc cherché différents moyens de promouvoir l'option de réponse en ligne. Des modifications ont été apportées à la page couverture du questionnaire du recensement pour rendre plus visible l'option de réponse en ligne. Un programme de communication a été élaboré pour promouvoir davantage l'option Internet. Finalement, l'étude de la promotion de la réponse par Internet (PRI) a été mise en œuvre.

6. Étude de la promotion de la réponse par Internet

6.1 Description

Le but de cette étude était de promouvoir la réponse par Internet en invitant les ménages à remplir leur questionnaire en ligne. Pour ce faire, nous leur avons fait parvenir une lettre au lieu d'un questionnaire papier. Cette dernière contenait l'adresse URL du site Web, un code d'accès unique à chaque ménage et un numéro sans frais. Ce dernier permettait d'obtenir de l'aide ou de demander à recevoir un questionnaire papier, si l'on préférait cette option.

Afin de minimiser le fardeau imposé aux opérations de la collecte des données, en particulier celui des suivis des cas de la non-réponse totale, nous avons tenté de cibler les ménages dont les membres utilisaient Internet. Puisqu'aucune liste permettant de les identifier n'existait, nous avons établi un modèle pour déterminer *a priori* les ménages étant les plus susceptibles de répondre par Internet. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur les caractéristiques des répondants ayant utilisé l'option de réponse Internet au Test du recensement de 2004. La spécificité des répondants Internet s'est surtout manifestée par les caractéristiques suivantes : l'âge, le niveau d'éducation, l'activité sur le marché du travail, le statut d'étudiant, la présence d'enfant dans le ménage et le revenu. Parmi les ménages correspondant à ce profil, nous avons sélectionné un échantillon préliminaire de 40 000 ménages que nous avons séparé en deux groupes de 20 000 ménages : le premier, qui a reçu une lettre constituait l'échantillon de la PRI; le second, qui a reçu un questionnaire papier constituait le groupe contrôle.

L'étude de la PRI comporte deux aspects qu'il faut bien distinguer, soit le modèle et la méthode. Le modèle fait référence aux outils employés pour établir *a priori* le profil des ménages susceptibles de répondre par Internet tandis que la méthode fait référence à l'envoi d'une lettre plutôt qu'un questionnaire papier.

6.2 Résultats de l'étude de promotion de la réponse par Internet

Le tableau ci-dessous illustre l'efficacité de la promotion de la réponse par Internet (PRI) en comparant les proportions de réponses reçues à celles de l'échantillon de contrôle et au recensement en général.

Tableau 6.2-1

Questionnaires reçus selon le mode de réponse pour l'échantillon de la PRI, le groupe contrôle et le Recensement

Mode de réponse	Recensement %	Groupe contrôle %	Échantillon PRI %
Internet	18,3	23,8	61,8
Papier	63,1	61,1	7,6
ATR	2,3	2,1	7,7
SCNR	16,3	13,0	22,9

Une proportion de réponses Internet de 18,3 % a été obtenue lors du Recensement de 2006; ce nombre grimpe à 23,8 % pour le groupe contrôle, et à 61,8 % pour l'échantillon de l'Étude de promotion de la réponse par Internet.

L'effet du modèle, c'est-à-dire l'identification des ménages susceptibles de répondre par Internet, se mesure en comparant la proportion de réponses Internet obtenues au Recensement à celle du groupe contrôle, puisque les ménages de ce dernier étaient tous susceptibles de répondre par Internet. À ce chapitre, on observe une différence de 5,5 %. L'effet de la méthode, c'est-à-dire le fait d'envoyer d'une lettre, se mesure en comparant la proportion de réponses Internet obtenues pour l'échantillon de la PRI à celle du groupe contrôle puisque seul le premier groupe a reçu une lettre de promotion au lieu d'un questionnaire. À ce chapitre, on observe une différence de 38 %. La méthode a donc un effet beaucoup plus considérable sur la promotion de l'option de réponse par Internet.

Bien qu'elle soit très efficace pour augmenter le nombre de réponses par Internet, cette méthode présente certains risques dans le cadre d'un recensement. En effet, elle engendre une augmentation du nombre d'appels à l'assistance téléphonique du recensement de même que du nombre de suivis des cas de non-réponse, ce qui représente un fardeau supplémentaire pour les opérations de collecte. Toutefois, l'impact négatif de cette méthode est demeuré limité en 2006, puisque l'échantillon de l'étude était de petite taille (20 000 ménages dispersés dans tout le Canada). Quoi qu'il en soit, nous verrons, plus loin, comment on fera face à ces enjeux au prochain recensement.

6.3 Enquêtes de suivis

Nous avons mené des enquêtes d'évaluation auprès des ménages sélectionnés pour la PRI, afin d'évaluer l'option de réponse et d'améliorer la méthodologie de réponse en ligne du prochain recensement.

Ces enquêtes ont révélé que la méthode (envoi d'une lettre au lieu du questionnaire papier) suscite très peu de réactions négatives de la part des ménages, encore moins, on l'aura deviné, chez ceux qui ont choisi de répondre par Internet.

Près de 21 % des répondants Internet de la PRI ont révélé avoir fait face à au moins un problème technique en utilisant l'application. Les problèmes les plus fréquents touchaient l'accès au site Web, l'accès au questionnaire en ligne et la correspondance entre les paramètres de leur ordinateur et les exigences du site. Cependant, aucune de ces difficultés n'a empêché cette portion de répondants de soumettre leur questionnaire en ligne.

Près d'un répondant Internet de la PRI sur cinq (18 %) a mentionné avoir reçu un message de validation (que ce soit de non-réponse, de réponse invalide ou de vérification des montants). La majorité de ces répondants (88 %) ne savaient pas qu'ils pouvaient les ignorer.

Près de 40 % des répondants non-Internet de la PRI ont joint l'ATR pour obtenir de l'aide ou demander un questionnaire papier. Les répondants ayant demandé un questionnaire papier l'on fait pour diverses raisons : outre les difficultés techniques survenues à l'usage de l'application Internet, ce sont des questions de préférence pour le support papier et des raisons pratiques (lettre perdue, jetée, ignorée, mal interprétée) qui ont motivé leur geste.

7. Planification du Recensement de 2011

La planification du Recensement de 2011 est en cours. Afin de réduire les coûts et le fardeau de réponse des répondants, puis d'accélérer le traitement et la diffusion des données, nous tenterons d'obtenir le plus grand nombre possible de réponses par Internet. Nous comptons y parvenir en utilisant une version modifiée de la méthodologie de la PRI que nous allons appliquer à grande échelle. Nous enverrons une lettre à 60 % des ménages canadiens au lieu de leur faire parvenir un questionnaire. Cette lettre contiendra l'adresse URL du site Web, un code d'accès sécurisé ainsi que le numéro de téléphone sans frais à composer pour obtenir un questionnaire. Nous avons aussi prévu la mise en place d'un système de demande de questionnaire automatisé, qui devrait être plus efficace que le service offert en 2006 et qui devrait éviter d'imposer un fardeau additionnel aux opérations de la collecte des données, en particulier à l'assistance téléphonique du recensement. Les autres ménages, soit 40 %, recevront quant à eux le questionnaire du recensement selon l'une des méthodes traditionnelles, c'est-à-dire par la poste, par livraison ou par un agent recenseur. Nous prévoyons obtenir un taux de réponse par Internet de 40 % en faisant appel à cette méthodologie.

La collecte du Recensement de 2011 s'effectuera selon une méthodologie par vagues. Les ménages canadiens qui recevront la lettre de promotion de l'Internet l'obtiendront lors de la première vague, qui aura lieu sept jours avant le Recensement. Lors de la seconde vague, c'est-à-dire 2 jours après le Recensement, ces ménages recevront une lettre de rappel s'ils n'ont pas rempli leur questionnaire. Lors de la troisième vague, qui aura lieu dix jours après le Recensement, ces ménages recevront un questionnaire papier par la poste s'ils n'ont toujours pas répondu. Cette dernière mesure devrait, elle aussi, réduire considérablement le fardeau imposé aux opérations de la collecte des données, en particulier aux suivis des cas de non-réponse. Finalement, vingt jours après le recensement, des responsables des suivis des cas de non-réponse vont contacter les ménages qui tardent à répondre.

De plus, nous continuerons de cibler les ménages dont les membres utilisent Internet, afin de minimiser le fardeau imposé au suivi des cas de non-réponse et d'éviter d'en imposer un aux ménages qui n'utilisent pas Internet. Pour ce faire, nous développons actuellement un modèle de régression logistique basé sur les résultats du Recensement de 2006.

Afin d'éviter le plus possible d'indisposer le public, l'unité géographique choisie sera l'unité de collecte, soit environ 500 logements. Tous les logements d'une même unité de collecte recevront le même type d'envoi, qu'il s'agisse d'une lettre ou d'un questionnaire papier.

8. Conclusion

Offrir aux Canadiens la possibilité de remplir leur questionnaire du recensement par Internet est très prometteur. Les premières expériences relatives à la collecte des données par Internet ont montré qu'il y avait de nombreux avantages à offrir ce nouveau mode de réponse. Cependant, la collecte des données à l'aide du questionnaire papier sera toujours nécessaire pour dénombrer les ménages qui n'ont pas accès à Internet. L'option de réponse en ligne nécessite donc l'implantation coûteuse d'une deuxième infrastructure de collecte de données. Toutefois, des économies peuvent être réalisées si la proportion de réponses Internet obtenues est suffisamment élevée pour réduire les coûts associés aux opérations de traitement des questionnaires papier. L'écart entre la proportion de réponses Internet obtenues lors du Recensement de 2006 et le taux de connectivité évalué pour la même année laisse d'ailleurs entrevoir que cela serait possible d'autant plus que la méthodologie de la PRI s'est avérée très efficace. La méthodologie de collecte par vague prévue pour le Recensement de 2011 utilisera donc ces deux infrastructures. Comme première vague, la stratégie de la promotion de la réponse par Internet sera utilisée pour dénombrer une

certaines parties de la population tandis que l'envoi de questionnaires papier sera utilisé pour dénombrer l'autre partie. Cette méthode permettra d'utiliser le plein potentiel de chaque mode tout en minimisant leurs inconvénients.

Références

Laroche, D. (2007). 2006 Census Internet Data Collection. Rapport technique présenté au comité consultatif des méthodes statistiques de Statistique Canada, 30 avril au 1 mai 2007.

Laroche, D. et Grondin, C. (2008). Impact of Online Edits and Internet Features in the 2006 Canadian Census, *United Nations Statistical Commission and Economic Commission for Europe, Conference of European Statisticians*, Vienne, Autriche.

Grondin, C. et Sun, L. (2008). 2006 Census Internet Mode Effect Study, *Proceedings of the Survey Methods Research Section*, American Statistical Association

Côté, A., Kevins, C. et Laroche D. (2007). Enquêtes d'évaluation de l'option Internet au Recensement de 2006, rapport inédit, Ottawa, Canada : Statistique Canada.